ACCOMPAGNEMENT SOCIAL,
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE,
INFORMATIONS JURIDIQUES

ACCÉDEZ GRATUITEMENT À CES SERVICES,
GRÂCE À LA VILLE DE MARSEILLE

INFORMATIONS PRATIQUES

VILLE DE MARSEILLE
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION
SERVICE FAMILLE SÉNIORS
DIVISION FAMILLE

Les Docks - Atrium 10.3 - 6e étage
10, place de la Joliette
13002 Marseille
04 91 14 66 48

Les manifestations sont gratuites sur inscription préalable

Les consultations sont gratuites sur rendez-vous uniquement

Inscrivez-vous sur la liste de diffusion de nos évènements
par mail à : ***divisionfamille@marseille.fr***

Marseille.fr

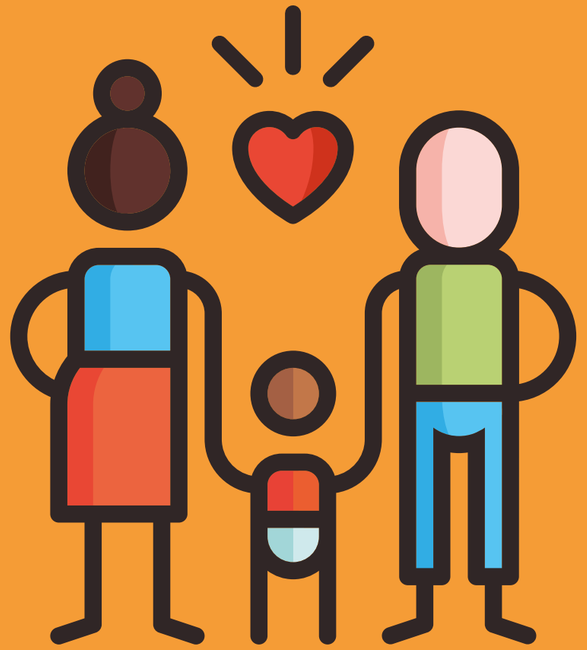

DGAAPM Ville de Marseille
Imprimerie municipale de Marseille - Ne pas jeter sur la voie publique

FAMILLE

#NOUSSOMMES
MARSEILLE

VILLE DE MARSEILLE

« Élever des enfants, c'est un peu de prêt à porter et beaucoup de sur-mesure ». Ce qui est valable pour l'un ne l'est pas obligatoirement pour l'autre.

De nos jours, la famille change…
La place de chacun (enfant, parent et grand-parent) n'est plus pré-déterminée mais en constante redéfinition. Au-delà de toute évolution sociétale, la cellule familiale demeure le premier lieu de structuration et d'apprentissage de la vie en société.

« Protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne », comme mentionné dans le code civil, reste, pour chaque parent et quelle que soit la composition familiale, un enjeu quotidien.

Les modes ou principes éducatifs sont sans cesse à réajuster pour que l'enfant s'épanouisse et devienne un adulte libre et responsable.

Pour préparer au mieux l'avenir de leurs enfants, il est capital que les parents puissent trouver des ressources extérieures pour mener à bien leur rôle d'éducateur et assurer leurs fonctions parentales.

Nous constatons une demande grandissante des familles à être accompagnées dans ce sens.

Étendre le dispositif de soutien à la parentalité est une préoccupation constante de la municipalité.

Dans ce cadre, la division Famille de la Ville de Marseille est là pour vous apporter conseils et soutien de façon adaptée et individualisée.

SOUTENIR LES FAMILLES EST UN ENGAGEMENT FORT DE LA VILLE DE MARSEILLE

Être parent ne va jamais de soi, encore moins dans la société actuelle, en pleine mutation, qui voit émerger de nouvelles structures familiales.

À travers la Division Famille, la municipalité a engagé des actions de soutien à la parentalité visant à conforter les parents dans leur mission d'éducation auprès de leurs enfants.

LA DIVISION FAMILLE ORGANISE

UN COLLOQUE ANNUEL SUR LE THÈME DE LA FAMILLE
UN CYCLE DE CONFÉRENCES TRIMESTRIELLES

Ces conférences sont l'occasion d'échanges et de rencontres.
Abordant des thématiques liées à la famille ou à l'éducation, elles permettent aux professionnels de compléter leur formation et aux parents de prendre du recul par rapport aux problèmes qu'ils rencontrent, de les analyser, de les comprendre et de trouver des solutions.

LA DIVISION FAMILLE INVITE

– les familles à partager un moment convivial à l'occasion des fêtes de Noël en offrant un spectacle enchanteur.

LA DIVISION FAMILLE ENCOURAGE LES ASSOCIATIONS

– qui organisent des actions de soutien à la Famille et à la Parentalité, par le biais de subventions.

LA DIVISION FAMILLE SOUTIENT

– le dispositif de la médiation familiale, dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles.

LA DIVISION FAMILLE PROPOSE DES ENTRETIENS PERSONNALISÉS

– assurés par un psychologue et un conseiller en économie sociale et familiale. Ces consultations ont pour objectif d'aider les citoyens à traverser une épreuve difficile ou à faire face à une situation sociale délicate.

Le Conseiller en Économie Sociale et Familiale est là pour informer et aiguiller dans les divers domaines de la vie quotidienne :

LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- Les dispositifs et les aides de droit commun

LA PARENTALITÉ

- Les inscriptions pour l'école, les loisirs
- Les modes de garde du jeune enfant : prestations, lieux d'accueils
- Les lieux de ressources pour les parents

LE BUDGET

- L'aide à la gestion du budget
- Le surendettement

LA SANTÉ

- L'accès aux droits
- Les structures de soins

LE PSYCHOLOGUE VOUS APPORTE UNE ÉCOUTE ET UN SOUTIEN
LES CONSULTATIONS, GRATUITES, SONT SUR RDV UNIQUEMENT